



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 15 décembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Marie-Hélène
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	JUILLARD-RANDRIAN
Madame Christine MARTIN	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Laurence GERBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Céline RENAUD
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François	Madame Caroline
Monsieur Franck LEHENOFF	COURGEY	JACQUEMARD
Madame Nuray AKPINAR-	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Laurent
ISTIQUM	Monsieur Bassir AMIRI	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Dominique MARTIN-	Monsieur Fabien ROBERT	Monsieur Axel SIBERT
GENDRE	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Stéphanie MODDE
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Philippe THIRION	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur François REBSAMEN	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Frédéric FAVERJON
		Madame Valérie TEISSEIRE

Membres absents :

Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Marien LOVICHl pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur David HAEGY	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD

OBJET : FINANCES

Caisse de Crédit Municipal de Dijon - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de l'établissement - Compte financier 2024 et budget 2025 - Information du conseil municipal

Conformément aux dispositions des articles L.2121-29 du *Code général des collectivités territoriales* et L.514-2 du *Code monétaire et financier*, « le budget annuel de la Caisse de Crédit Municipal ainsi que les budgets supplémentaires et le compte financier (...) sont transmis pour information au conseil municipal de la commune siège de la caisse » et « un rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal est présenté par le Maire devant le conseil municipal ».

Monsieur le Directeur Général de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon a, dans ce cadre, fait parvenir les éléments d'information suivants :

1- Principaux faits marquants de l'exercice

L'exercice 2024 est marqué par une forte hausse du produit net bancaire (PNB) qui atteint 955 K€, soit + 280 K€ (+ 41%) par rapport à l'exercice 2023.

Cette hausse s'explique par le dynamisme des 3 piliers de l'activité de l'établissement, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'établissement pour la période 2023-2026 :

- L'encours moyen de prêt sur gage a connu une augmentation de + 9%, tiré d'une part par les actions de diversification et de communication mises en place, et d'autre part par une hausse continue des cours de l'or répercutée sur les quantum de prêt,
- L'encours moyen de prêt aux établissements publics a quant à lui progressé de + 31% dans un contexte de progression des taux d'intérêt,
- Les placements de trésorerie ont également bénéficié de ce contexte favorable, permettant de bénéficier d'une augmentation de + 68 K€ de PNB additionnel par rapport à 2023 dans un contexte de pilotage optimisé des fonds propres disponibles.

Par ailleurs, et malgré l'inflation, les charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements) sont en baisse de - 0,8%.

Ce dynamisme du PNB associé à la contention des charges permet de renouer avec un résultat brut d'exploitation excédentaire (+ 102 K€) et un résultat net excédentaire de + 142 K€.

2- Comptes de l'établissement au 31 décembre 2024

Les comptes annuels au 31 décembre 2024 ont été audités par le Commissaire aux Comptes, et ont été certifiés réguliers, sincères et donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'établissement.

2.1 Concernant le compte de résultat au 31 décembre 2024 :

Au 31 décembre 2024, le produit net bancaire (PNB) s'établit à 955 K€, en hausse de + 41% après une précédente hausse de + 63% par rapport à 2022.

Comme précisé dans les faits marquants de l'exercice, cette hausse s'explique par la croissance des activités de prêts (prêt sur gage et prêt aux établissements publics) ainsi que par la rapide remontée des taux permettant d'optimiser le rendement de la trésorerie disponible.

Malgré l'inflation et le recrutement d'un agent supplémentaire en préparation d'un départ à la retraite devant intervenir en 2025, les charges générales d'exploitation sont en baisse (- 6 K€, soit - 0,8%).

Après comptabilisation des amortissements, le résultat brut d'exploitation (RBE) est de + 102 K€, soit une amélioration de + 286 K€.

Après comptabilisation du coût du risque de crédit, et des provisions exceptionnelles, le résultat net (RN) est excédentaire de + 142 K€, avec 2 années d'avance sur le plan stratégique.

2.2. Concernant le bilan bancaire au 31 décembre 2024 :

Au 31 décembre 2024, les fonds propres s'élèvent à 19 M€ et permettent de couvrir :

- l'actif immobilisé (0,6 M€),
- les opérations avec la clientèle (8,2 M€ correspondant à l'encours de prêts sur gages et de prêts aux autres Caisses de Crédit Municipal)

Les risques et charges identifiés sont provisionnés à hauteur de 0,4 M€ (dont 0,3 M€ de provisions pour charges de personnel, et 0,1 M€ de fonds de risques bancaires généraux).

Le niveau de trésorerie au 31 décembre 2024 atteint ainsi + 9,7 M€, permettant de couvrir notamment les dettes d'exploitation, et les salaires provisionnés des agents en reclassement.

Le ratio européen de solvabilité du Crédit Municipal de Dijon s'établit à 96,89% au 31/12/2024.

3- Budget primitif 2025

Le budget primitif pour l'année 2025 a été adopté par le Conseil d'orientation et de surveillance (COS) du Crédit Municipal de Dijon le 16 octobre 2024.

Ainsi préparé, le budget primitif pour 2025 se présente comme suit :

3.1 Concernant les crédits votés en section d'exploitation

Pour les recettes, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Produits sur opérations de prêts : 605 K€, dont 380 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts sur gages, 160 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts aux établissements publics et 65 K€ de frais de dossiers et droit d'adjudication.
- Récupération de charges : 25 K€
- Produits accessoires : 0 K€
- Produits financiers (dans le cadre de la gestion optimisée de la trésorerie) : 322 K€
- Reprises sur amortissements et provisions : 125 K€ (dont 35 K€ de reprises sur provisions exceptionnelles)
- Profits exceptionnels : 110 K€

Soit un total des recettes de la section exploitation de 1,187 K€ en 2025 (pour un montant BP+BS 2024 de 1,133 K€).

Concernant les dépenses, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Achats : 2 K€
- Frais de personnel : 495 K€ (dont 48 K€ de formation, out placement et Centre de Gestion, et 443 K€ de rémunération du personnel CMD, toutes charges incluses)
- Impôts et taxes : 51 K€
- Travaux et services extérieurs : 221 K€
- Transports et déplacements : 4 K€
- Opérations à caractère social : 1 K€
- Frais de gestion générale : 65 K€ (dont 14 K€ de télécommunications et 33 K€ de frais de publicité et communication)
- Frais financiers : 3 K€
- Dotations aux amortissements et provisions : 246 K€ (dont 112 K€ de dotations aux amortissements)
- Pertes : 36 K€ (dont 0,5 K€ de pertes exceptionnelles)

Soit un total de dépenses de la section exploitation de 1,124 K€ en 2025 (pour un montant BP+BS 2024 de 1,131 K€).

Les recettes et les dépenses de la section d'exploitation du budget primitif 2025 sont équilibrées après inscription de 63 K€ d'excédent à capitaliser.

3.2 Concernant les crédits votés en section dotation

Concernant les recettes, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- Variation des excédents capitalisés et bonis prescrits : 71 K€
- Variation des provisions : 49 K€
- Variation des autres prêteurs : 0 K€
- Variation des actifs immobilisés : 145 K€

Soit un total de recettes de 265 K€

Concernant les dépenses, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- Variation du fonds de provisions : 35 K€
- Variation des actifs immobilisés : 33 K€

Soit un total de dépenses de 68 K€

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de prendre acte** de la communication relative au compte financier 2024 et au budget 2025 ainsi qu'au rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon.

SCRUTIN	POUR : 57	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	